RETRAIT DU MAROC DE GUERGUERAT

«De la poudre aux yeux»

L'interminable conflit entre le Maroc et le Sahara occidental se met à peser très lourd parmi les dossiers en charge de la communauté internationale. L'affaire Guerguerat est venue raviver un feu que tous tentent de contenir.

Abla Chérif - Alger (Le Soir) - Les responsables de la RASD (République arabe sahraouie démocratique) crient leur colère. Hier, c'était au tour du ministre sahraoui des Affaires étrangères d'intervenir, lors d'une conférence de presse, pour faire une mise au point aux propos des Marocains. «L'annonce du retrait marocain de Guerguerat est une fausse information, une manœuvre pour tromper l'opinion publique internationale», assène Ould Salek devant une presse avide de détails sur une affaire qui défraye la chronique depuis de longues semaines. Guerguerat : ce no man's land de quelques kilomètres se situe à la frontière entre le Sahara occidental et la Mauritanie. Vers la fin du mois d'août dernier, l'armée marocaine crée la surprise en entamant la construction d'une route goudronnée à quelques kilomètres de son mur de défense.

Le Front Polisario alerte les Nations-Unies, la communauté internationale et dénonce une «grave violation du cessez-le feu» par la partie adverse.

Le roi du Maroc se défend en faisant tout d'abord croire à une opération de poursuite entamée contre des contrebandiers et des éléments terroristes qui ont pris la fuite hors du territoire où ils étaient pourchassés. Très vite, il s'avère que les troupes marocaines ont été en fait déployées pour assurer la sécurité de convoyeurs marocains chargés d'écouler de la marchandise en Mauritanie.

L'affaire se déroule en période de crise intense entre Mohamed VI et l'ex-secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon accusé de parti pris pour avoir entrepris des démarches en faveur d'une accélération du processus devant mener à l'autodétermination du peuple sahraoui. Engagé dans une politique de fait accompli, le roi se distingue également en sommant les forces onusiennes de maintien de la paix au Sahara occidental de retourner à leur QG. Les faits prennent alors une tournure dangereuse.

Photo : DR

Mohamed Salem Ould Salek, ministre sahraoui des Affaires étrangères.

Décidés à ne pas se laisser faire, les Sahraouis envoient de leur côté des troupes chargées de mener des incursions dans ce no man's land considéré comme faisant partie des territoires libérés. Le nouveau président de la RASD, Brahim Ghali, se déplace en personne sur les lieux et diffuse des photos où on le voit entouré de militaires aguerris à la guerre des sables. Des images effarantes dévoilent également un dispositif militaire de défense aérienne déployé par le Front Polisario. Des quotidiens espagnols en font quotidiennement leur Une. A New York, des voix s'élèvent pour attirer l'attention sur les dangers pouvant découler d'une telle situation.

Dans les couloirs des Nations-Unies, des pourparlers s'entament discrètement avec les deux parties. Six mois plus tard, le 27 février dernier, le Maroc crée une autre surprise en annonçant son retrait de la zone de Guerguerat. Comme l'ont fait précédemment Brahim Ghali et d'autres responsables de la RASD, le ministre sahraoui des Affaires étrangères affirmait hier que les forces marocaines ne se sont pas retirées comme elles le prétendent. «Elles se sont retirées de quelques mètres uniquement, c'est de la poudre aux yeux.» La phrase de Joachim Chissano, envoyé spécial de l'Union Africaine pour le Sahara occidental, résonne plus que jamais dans les esprits : l'étincelle risque de raviver le feu…

A. C.

PARLE-T-ON DROITS DES FEMMES APRÈS LE 8 MARS ?

Comment faire face aux discours machistes

Après tous les combats menés par les femmes, après leur dévouement et sacrifices durant toutes les périodes historiques de l'Algérie, elles se trouvent aujourd'hui, et plus que jamais, à la croisée des chemins, prises entre des discours sexistes et obscurantistes qui se saisissent de la question féminine dans les espaces publics.

Par Nassira Belloula (écrivaine)

Si l'Algérie offre dans sa globalité un paysage serein pour les femmes, la réalité est tout autre, car tous les voyants sont au rouge. Nous assistons de plus en plus à des prises de parole violentes et haineuses de la part de certaines personnalités issues de partis politiques, d'opposants extrémistes, de courants islamistes ou d'animateurs d'associations et de conférenciers. Ils profitent des espaces acquis, que ce soit par le biais des médias lourds, presse écrite, rencontres et débats pour faire endosser à la femme la responsabilité de tous les maux de la société et appeler à des solutions extrémistes pour remédier à des problèmes plus économiques et politiques où la femme semble être l'os qui bloque tout.

La femme lourdement éprouvée par l'islamisme se trouve la cible des discours sexistes et misogynes qui formatent des esprits déjà obstrués par des idées archaïques. Rien ne lui est épargné, elle subit toutes formes de violences et dans tous les espaces sans qu'aucune voix ferme s'élève afin de mettre fin à ces dérives dont les conséquences sont visibles dans la société.

Point de vue des lois, l'Algérie certes fait des pas aussi petits, mais toujours avec des calculs et des sous-entendus qui finalement ne changent en rien au statut de la femme. L'exemple le plus édifiant se trouve dans la genèse du code de la famille. Il propose des amendements progressistes comme la nationalité octroyée par la mère, mais d'un autre côté tranche injustement comme le cas de l'article 56 qui stipule que la mère perd son droit de garde si elle se remarie. Un article lourd de sens, sachant que la mère algérienne n'abandonne pas ses enfants, elle s'abstient de refaire sa vie par peur de perdre la garde au profit du père. Cet article reste inégalitaire, car il ne prévoit rien de semblable dans le cas du remariage du père qui a la garde des enfants. Ce qui pousse à poser la question de qui élèverait ses enfants mieux qu'une mère.

Mais, examinons une loi plus récente, les dispositions prises pour criminaliser les violences faites aux femmes, votée le 5 mars 2015.

Cette loi vise toutes les violences que subissent les femmes, mais surtout dans le milieu familial, où la violence est la plus sournoise à cause de son intimité. Cette loi, pour rappel, prévoit des peines de prison de un an à vingt ans selon la nature des blessures et la réclusion à perpétuité en cas de décès. Or, le texte conserve une clause jugée inacceptable, car elle introduit la notion « du pardon ». Si l'épouse pardonne à son époux les coups et blessures qu'il lui a infligés, les poursuites sont abandonnées.

Tout est dit dans cette disposition. Sinon quelle femme ne pardonnerait pas sous la pression de la famille, sous le chantage affectif et un discours moralisateur ? La porte est ouverte non pas à des condamnations fermes, mais à de l'impunité sans équivoque.

Les faits divers mettant en cause des drames vécus par des femmes accaparent les colonnes des journaux. Ils circulent en photos, textes, articles, vidéos, messages, commentaires sur les réseaux sociaux.

Parfois, il y a des blâmes, mais surtout des accusations fallacieuses contre les femmes qui provoquent ces violences à cause de leurs tenues vestimentaires ou maquillage. Les dernières histoires douloureuses de femmes ayant suscité des débats ; Razika Chérif, écrasée par une voiture par un homme qui n'accepte pas qu'elle le refuse ou Amira Merabet brûlée vive pour les mêmes raisons. Mais que dire quand une plainte aboutit, mais que l'homme accusé de séquestration et de viol n'écope que de quatre ans de prison ferme, le cas survenu récemment à Khraïcia (sud-ouest d'Alger). Une condamnation si injuste comme si le corps de toute femme est permis.

Cette image réductrice de la femme se trouve actuellement un sport favori ce qui véhicule des violences verbales et même physiques. Certaines pratiques ont vu le jour sans que les pouvoirs publics se voient interpellés comme l'exemple de plus en plus répandu : de l'exclusion des femmes de certains espaces comme les restaurants, salons de coiffure, hôtels, parcs où les gérants et propriétaires des prestataires de services se permettent d'afficher des pancartes «interdit aux femmes non voilées», cela rappelle les sinistres exclusions racistes « les chiens et les Arabes ne sont pas acceptés ».

L'Algérie doit assainir son environnement si elle veut offrir un pays égalitaire et sécuritaire pour les femmes. Les lois doivent être rigoristes. Les politiciens doivent s'investir dans la promotion des droits de la femme, de la réhabilitation de son image et revaloriser ses apports dans la société.

Les pouvoirs publics doivent faire preuve de fermeté comme ils le font si bien lorsqu'il s'agit d'interdire des manifestations ou des conférences qu'ils jugent contraires à la loi. Si les portes sont fermées à certains interlocuteurs ou orateurs pourquoi doivent-elles être ouvertes à d'autres qui se targuent de narguer des espaces conquis ; telle la dernière rencontre sur la violence dans les écoles, tenue à la Bibliothèque nationale, un haut lieu du savoir où le conférencier n'a pas fait mieux un 8 Mars que d'user d'un langage des plus sexistes et dérisoires.

Une fermeté de ton est plus nécessaire dans cette période instable contre toute personne qui interviendrait dans un cadre politique, associatif, religieux, éducatif et qui userait d'un langage agressif envers la femme, d'une incitation à la violence et à la haine à son encontre — en mémoire le dramatique évènement des femmes à Hassi-Messaoud — et de son traitement inadéquat avec les atrocités infligées. La démocratie n'est pas un outil répressif contre la moitié de la société et non pas un instrument pour ridiculiser, humilier, accuser, exclure, marginaliser, juger, insulter et jeter aux orties les femmes.

La société algérienne, très éprouvée par des tas de facteurs, se trouve dans une impasse tant elle est dans un flou identitaire, sans un projet clairement défini auquel elle pourrait adhérer, et qui tourne de plus en plus le dos à sa propre composante socioculturelle, en épousant des thèses obscurantistes importées. Le pire, elle ne sait plus à quelle civilisation elle appartient et à qui on offre dans cette disette intellectuelle un seul discours où la femme accapare toutes les négations et les frustrations possibles.

N. B.